



Yvelines • Hauts-de-Seine

DOSSIER DE PRESSE

PRIX INTERDÉPARTEMENTAL DE L'INNOVATION URBAINE 2023

Contacts presse

Département des Yvelines

Éric Delafoy
edelafoy@yvelines.fr
06 07 11 84 52

Département des Hauts-de-Seine

Simon THOLLLOT
sthollot@hauts-de-seine.fr
01 47 29 32 32

SOMMAIRE

Communiqué de presse	p 3
Les projets récompensés	p 6
• Catégorie « <i>Innovations environnementales</i> ».....	p 6
• Catégorie « <i>Innovations architecturales et paysagères</i> ».....	p 10
• Catégorie « <i>Innovations programmatiques et fonctionnelles</i> ».....	p 15
• Catégorie « <i>Innovations partenariales et collaboratives</i> ».....	p 18



Yvelines • Hauts-de-Seine

Communiqué de presse

Nanterre, le 11 octobre 2023

REMISE DES TROPHÉES DU PRIX INTERDÉPARTEMENTAL DE L'INNOVATION URBAINE

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, ont remis les trophées de l'édition 2023 du Prix interdépartemental de l'innovation urbaine aux Maires, intercommunalités, et représentants des communes alto-séquanaises et yvelinoises lauréates.



Prix interdépartemental de l'innovation urbaine 2023 © CD 92 / Julia Brechler

Depuis 2019, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont mis en place **une stratégie d'innovation urbaine** pour faire émerger des projets innovants et positionner l'Ouest francilien comme territoire leader de la ville de demain.

Le **Prix interdépartemental de l'innovation urbaine** récompense des communes et intercommunalités innovantes des Hauts-de-Seine et des Yvelines dans les **domaines sociaux, économiques et environnementaux**. Ces innovations visent à améliorer le bien-être et le cadre de vie des habitants.

Cette année, **15 collectivités des Hauts-de-Seine et des Yvelines** ont reçu le Prix interdépartemental de l'innovation urbaine dans les domaines suivants :

- **Innovations écologiques** : des projets exemplaires en terme de performance environnementale ou pour lesquels une attention particulière est portée pour l'amélioration et la diversification du patrimoine naturel.
- **Innovations architecturales et paysagères** : des projets d'une grande qualité esthétique et, en matière de forme urbaine, des projets pour lesquels une attention particulière est portée à la valorisation et l'amélioration du patrimoine bâti.
- **Innovations programmatiques et fonctionnelles** : des projets dont les équipements et les fonctions urbaines sont adaptés aux évolutions sociales, économiques et d'usages de la ville et favorisent la mixité fonctionnelle et l'adaptabilité du projet dans le temps.
- **Innovations partenariales et collaboratives** : des projets dont les modalités de conception et de gouvernance sont originales et efficaces, en prenant en compte les besoins des habitants, usagers et salariés.

LES LAURÉATS DE L'ÉDITION 2023

Catégorie « *Innovations environnementales* »

- **Chaville** (Hauts-de-Seine) : Agriculture urbaine et résilience alimentaire
- **Saint-Quentin-en-Yvelines** et **Voisins-le-Bretonneux** (Yvelines) – Ecoquartier « *Le Parc du Lac* »
- **Rueil-Malmaison & Rueil Aménagement** (Hauts-de-Seine) – Ecoquartier de l'Arsenal
- **Issy-les-Moulineaux & Seine Ouest Habitat et Patrimoine** (Hauts-de-Seine) – Réhabilitation énergétique de la résidence « *ILN Mairie* »

Catégorie « *Innovations architecturales et paysagères* »

- **Achères** (Yvelines) : Ecole Claudie Haigneré
- **Clichy-la-Garenne** (Hauts-de-Seine) : Projet Black
- **Aubergenville** (Yvelines) : Requalification du Parc Nelly Rodi
- **Rueil-Malmaison & Pierreval et Lauriter** (Hauts-de-Seine) : Ancienne poste de Rueil-Malmaison
- **Les Mureaux** (Yvelines) : Réhabilitation de la Tour Rouget de Lisle

Catégorie « *Innovations programmatiques et fonctionnelles* »

- **Levallois-Perret** (Hauts-de-Seine) : Logistique urbaine – Amélioration de la gestion du dernier kilomètre
- **Saint-Germain-en-Laye** (Yvelines) : Cité de l'enfant Bonnenfant
- **Neuilly-sur-Seine** (Hauts-de-Seine) : « *Le Nouveau 167* »

Catégorie « *Innovations partenariales et collaboratives* »

- **Bailly** (Yvelines) : Construction d'une halle de marché
- **Meudon** (Hauts-de-Seine) : Ecole du numérique
- **Suresnes** (Hauts-de-Seine) : Construire Suresnes ensemble – Réaménagement du centre-ville

Contacts presse

Département des Hauts-de-Seine

Simon THOLLOT

01 47 29 32 32 / sthollot@hauts-de-seine.fr

Département des Yvelines

Éric Delafoy

06 07 11 84 52 / edelafoy@yvelines.fr

LES PROJETS RÉCOMPENSÉS EN 2023

CATÉGORIE « INNOVATIONS ENVIRONNEMENTALES »

Dans cette catégorie sont récompensés des projets exemplaires en terme de performance environnementale ou pour lesquels une attention particulière est portée pour l'amélioration et la diversification du patrimoine naturel.

CHAVILLE HAUTS-DE-SEINE AGRICULTURE URBAINE ET RÉSILIENCE ALIMENTAIRE



© Ville de Chaville

En 2021, la commune de Chaville a lancé une étude d'agriculture urbaine sur une trentaine de sites de la ville dans les espaces communaux, publics, ainsi que sur des terrains de Hauts-de-Seine Habitat.

Son objectif premier était de développer des activités d'agriculture urbaine et de favoriser la transition écologique et solidaire, au-delà de la préoccupation de la résilience alimentaire. Suite à cela, plusieurs actions ont eu lieu sur l'espace public : plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers, création de jardins potagers, et installation de jardinières dans plusieurs sites à travers la ville.

L'implantation de plus de 40 pieds d'arbres et plus de 50 arbustes sur une ville fortement urbanisée favorise la visibilité et l'accès à l'agriculture urbaine pour tous les citoyens. L'agriculture urbaine apporte également un lien entre les citoyens, favorise des mini-îlots de fraîcheur, et crée un écosystème enrichi par la continuité de la trame verte.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES & VOISINS-LE-BRETONNEUX
YVELINES
ÉCOQUARTIER « LE PARC DU LAC »



© Saint-Quentin-en-Yvelines

Labellisé écoquartier, le Parc du Lac est conçu comme un parc paysager habité comprenant plus de 50% d'espaces végétalisés avec un bois en cœur d'îlot et 1 000 mètres carrés de jardins partagés.

Les 543 futurs logements seront organisés en îlots de petite taille implantés au sein d'un tissu aéré en bande et le long d'une rigole historique. Elle sera mise en valeur et un système de gestion hydraulique des eaux pluviales via un réseau de noues sera créé. Les logements se composent d'une combinaison de typologies incluant BRS, PSLA, LLI et logements sociaux locatifs.

Outre l'accès à des vélos électriques en libre-service, l'écoquartier est également équipé d'une crèche, de commerces, d'une piste de BMX et d'un skatepark. Un centre paroissial d'intérêt architectural est également intégré au projet.

RUEIL-MALMAISON & RUEIL AMÉNAGEMENT
HAUTS-DE-SEINE
ÉCOQUARTIER DE L'ARSENAL



© Rueil Aménagement

L'Ecoquartier de l'Arsenal est un vaste projet de renouvellement urbain, situé à Rueil-Malmaison et proche du Mont-Valérien. Il s'implante sur un ancien site industriel (Renault) et militaire (OTAN), dont les activités ont fait vivre le quartier pendant près d'un siècle.

Le quartier accueille une mixité d'usages avec des logements, des commerces, des équipements publics, mais aussi des bureaux ainsi qu'une mixité sociale avec 25 % de logements sociaux. Le projet fait également la part belle à des espaces verts nombreux, qui participent à créer une qualité paysagère tout en répondant à des enjeux environnementaux forts comme la réduction des îlots de chaleur, la récupération des eaux de pluie, et la préservation de la biodiversité. Le raccordement du quartier au réseau de chaleur permet d'utiliser 2/3 d'énergie géothermique renouvelable pour le chauffage.

ISSY-LES-MOULINEAUX & SEINE OUEST HABITAT ET PATRIMOINE
HAUTS-DE-SEINE
RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉSIDENCE « ILN MAIRIE »



© Seine Ouest Habitat et Patrimoine

Le projet de réhabilitation d'un ensemble immobilier construit en 1968 de 315 logements locatifs sociaux, répartis sur 3 bâtiments de 17 étages chacun, prévoit de réaliser des travaux de grande envergure pour améliorer considérablement les performances énergétiques de l'ensemble des bâtiments, avec un passage d'une étiquette D à B.

Il consiste en la rénovation, par isolation thermique extérieure, des façades avec remplacement des menuiseries par la végétalisation et l'habillage des éléments techniques en terrasse.

Le projet prévoit également la création de 2 puits autonomes et le raccordement à la boucle de géothermie du nouveau quartier Cœur de Ville situé à proximité.

CATÉGORIE « INNOVATIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES »

Dans cette catégorie sont récompensés des projets d'une grande qualité esthétique et, en matière de forme urbaine, des projets pour lesquels une attention particulière est portée à la valorisation et l'amélioration du patrimoine bâti.

ACHÈRES YVELINES ÉCOLE CLAUDIE HAIGNERÉ



© Atelier Philippe Madec

L'école Claudie Haigneré est la première école élémentaire des Yvelines à utiliser des matériaux biosourcés. Il s'agit notamment de bois, de paille et d'isolation en chanvre-coton-lin. La conception architecturale tiendra compte du soleil, du vent et de la végétation, afin d'améliorer le confort thermique et acoustique dans une conception bioclimatique. Le projet s'inscrit dans la démarche Bâtiment durable francilien en recevant la certification de niveau or.

Dans le cadre de la conception bioclimatique, le bâtiment est équipé d'un système de ventilation naturelle avec récupération de chaleur. En cas de besoin, le chauffage et le rafraîchissement seront assurés par une pompe à chaleur géothermique sur sondes, avec une chaudière à gaz en appoint.

CLICHY-LA-GARENNE
HAUTS-DE-SEINE
PROJET BLACK



© Redman

Black est un projet de construction de bureaux et de lieux de vie qui s'inscrit dans une dynamique de renouvellement urbain.

En parfaite continuité avec le Parc des Impressionnistes, ce projet offre aux usagers et riverains une respiration sur la rue Pierre Bérégovoy, et favorise la nature en ville (espaces extérieurs végétalisés, terrasses et roof top en lévitation sur les pavillons).

Conçu à l'origine de manière standard, le projet a été entièrement retravaillé durant la crise du covid-19 pour répondre aux enjeux environnementaux actuels avec le choix de la construction bas carbone et du réemploi des matériaux. Ceci a permis de réduire l'empreinte carbone d'environ 36 %. Sa façade en bois traité à la flamme, selon la méthode ancestrale japonaise « *Yakisugi* », en fait un véritable objet architectural.

AUBERGENVILLE
YVELINES
REQUALIFICATION DU PARC NELLY RODI



© Folius Ecopaysage

La végétation est un point important pour la requalification de ce parc urbain apaisé et invitant à divers usages où l'on peut retrouver ombre et fraîcheur. Il ne s'agira pas simplement de mettre en place une nature d'ornementation, mais surtout de retrouver la relation aux plantes et de créer un jardin ouvert et accueillant. Le projet prévoit de redécouper les limites, de travailler le sol à l'aide d'une herse rotative et le cas échéant, de renforcer le sol par le biais d'un apport de sable stabilisé.

L'installation de gradins permettra aux visiteurs de profiter des spectacles donnés dans et autour du kiosque. Le projet consiste également à planter une forêt qui viendra créer un front végétal dense, à matérialiser un chemin sur écorces au travers du boisement, à intégrer des massifs boisés plantés à la manière forestière et à installer des oyas au pied des arbres replantés pour restituer l'eau remplie dans ces récipients sans avoir recours à des pompes et autres matériels.

RUEIL-MALMAISON & PIERREVAL ET LAURITER
HAUTS-DE-SEINE
ANCIENNE POSTE DE RUEIL-MALMAISON



© Pierreval

La qualité du projet réside tout d'abord dans son insertion au sein du tissu urbain environnant. A proximité du centre-ville de Rueil-Malmaison, marqué par une identité urbaine riche et singulière, l'ensemble reprend les codes de l'architecture classique.

Le rez-de-chaussée se forme sur un soubassement et des corniches filantes à chaque étage permettant d'articuler la construction dans la hauteur. Une percée visuelle a été aménagée depuis l'avenue Paul Doumer au moyen d'un porche sculpté dans la façade donnant à voir sur le cœur d'îlot végétalisé. De la même manière, les façades sont scandées et articulées verticalement par des reliefs et des chaînages aux angles.

Enfin, et dans le but de s'harmoniser avec les constructions du centre bourg, le choix architectural s'est naturellement orienté vers des toitures à la Mansart. Cette qualité architecturale s'appuie également sur la présence de matériaux nobles et pérennes tels que la pierre, l'ardoise, ou encore le zinc.

LES MUREAUX
YVELINES
RÉHABILITATION DE LA TOUR ROUGET DE LISLE



© Atelier Castro

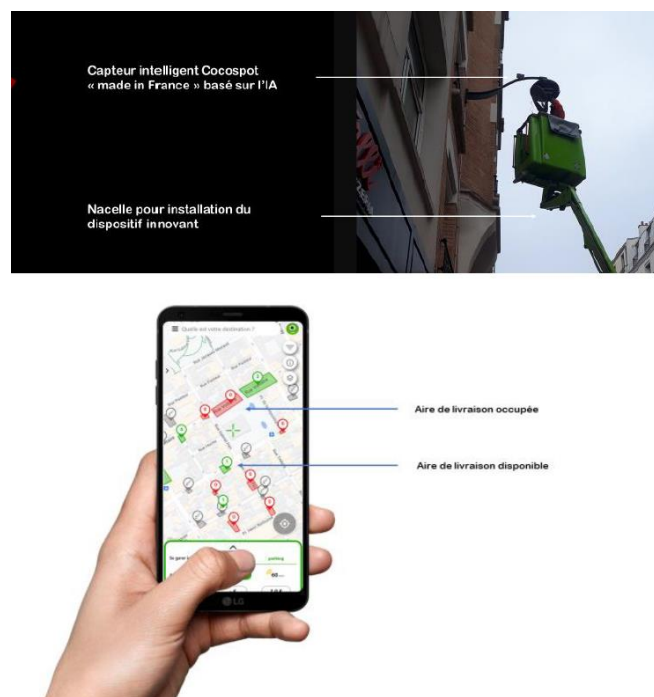
L'opération consiste en la réhabilitation lourde de la Tour Rouget de Lisle. La requalification complète du bâtiment intègre la transformation du rez-de-chaussée et de deux premiers étages en locaux avec la conciergerie, services aux résidents, offre de stockage sécurisé dans les caves réaménagées. Le réaménagement comprend une extension sur deux niveaux.

Sur l'extérieur, le projet permet la modification de l'image architecturale de la tour et la création de balcons. Le bâtiment bénéficiera de la mise en place d'une isolation extérieure et du remplacement des menuiseries. Les 59 logements qui compose la tour seront réhabilités pour le confort des habitants.

CATÉGORIE « INNOVATIONS PROGRAMMATIQUES ET FONCTIONNELLES »

Dans cette catégorie sont récompensés des projets dont les équipements et les fonctions urbaines sont particulièrement adaptés aux évolutions sociales, économiques et d'usages de la ville, ainsi que des projets qui favorisent la mixité fonctionnelle et l'adaptabilité du projet dans le temps.

LEVALLOIS-PERRET HAUTS-DE-SEINE LOGISTIQUE URBAINE – AMÉLIORATION DE LA GESTION DU DERNIER KILOMÈTRE



Levallois-Perret est une ville dense, avec plus de 27 000 habitants / km². La pression sur la voirie et les espaces de stationnement est donc naturellement une des plus fortes en France. Celle-ci génère un certain nombre de problématiques au sein de la ville et le manque de data factuelle sur le stationnement rend difficile la définition de nouvelles politiques.

Compte tenu de ce contexte, la collectivité a réalisé, avec la société Cocoparks, une étude sur les places de livraison en cœur de ville, afin de disposer de données objectives permettant d'envisager de nouvelles modalités de leur gestion par la suite.

En décembre 2022, la Ville a fait installer des capteurs intelligents pour définir l'occupation en temps réel des aires de livraison. Les données et observations seront analysées pour confirmer un plan d'actions opérationnelles pour apporter des solutions aux problèmes observés.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
YVELINES
CITÉ DE L'ENFANT BONNEFANT



© Ville de Saint-Germain-en-Laye

Le projet consiste à restructurer un groupe scolaire pour en faire une véritable Cité de l'Enfance au cœur de la ville. D'une surface de 3 000 m², elle offrira des services d'accueil et d'éducation de la petite enfance à la fin de l'école élémentaire. Cette structure, au service des enfants et de leurs parents, sera connectée et proposera des espaces partagés et modulables, s'adaptant aux nouveaux usages et besoins des familles.

Le programme de travaux comprend :

- la création de 2 classes maternelles et de 3 classes élémentaires;
- l'ouverture d'un espace multi-accueil de 22 berceaux,
- la création de nouveaux locaux de restauration scolaire,
- l'amélioration de la performance énergétique et de fonctionnement du bâtiment.

NEUILLY-SUR-SEINE
HAUTS-DE-SEINE
« LE NOUVEAU 167 »



© Bahi

Construit en 1954, le 167 avenue Charles de Gaulle présentait des signes de vétusté. La reconstruction de l'ensemble de l'îlot situé au 167 – 169 est l'opportunité de créer un îlot urbain vivant et agréable.

Ce programme aura un impact sur le quartier par l'arrivée de nouveaux habitants mais aussi en créant des usages partagés, et en misant sur la mixité des programmes et des populations. Le projet prévoit la réalisation de 253 logements dont 210 logements sociaux, une médiathèque, 2 salles polyvalentes, un centre technique, et les magasins généraux pour les services de la Ville.

S'inscrivant dans la continuité du réaménagement des Allées de Neuilly, ce projet fournit un équipement public de qualité dans un nouvel espace piétonnier. Un des objectifs de cette opération est de favoriser la promenade, la rencontre et l'échange entre les résidents de Neuilly et les non-résidents.

CATÉGORIE « INNOVATIONS PARTENARIALES ET COLLABORATIVES »

Dans cette catégorie sont récompensés des projets dont les modalités de conception et de gouvernance sont originales, efficaces et prennent en compte les attentes et besoins des habitants, usagers et salariés.

BAILLY YVELINES CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ



© Sispeo

Le marché de la ville de Bailly est actuellement en extérieur, situé sur une place en enrobé. Par la réalisation de ce projet, la ville souhaite valoriser l'espace public et le marché qui est très apprécié par ses habitants et par les résidents des communes voisines.

Le projet permettra de requalifier la place, de renforcer sa vocation commerciale et de constituer un véritable marqueur architectural et paysager du centre-ville par sa visibilité. Au-delà de sa fonction commerciale, l'équipement favorisera une diversité d'usages pour une plus grande animation : marché 2 fois par semaine, projections extérieures de film l'été, fêtes de la Commune, brocantes, manifestations culturelles... Ce projet prévoit également de récupérer les eaux de pluie sur une toiture de plus de 500 m² pour le nettoyage après les sessions de marché, de désimperméabiliser cette grande surface en étudiant des revêtements adéquates et d'augmenter l'offre de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

MEUDON
HAUTS-DE-SEINE
ÉCOLE DU NUMÉRIQUE



© Ville de Meudon

L'école du numérique est intégrée dans une école existante, l'école Ravel à Meudon. L'ambition de ce lieu est donc d'offrir aux élèves, enseignants, animateurs et parents un lieu d'appropriation au numérique avec un accompagnement humain dédié à l'animation de cet espace. Avec une micro-folie intégrée dans ce lieu, les thématiques proposées par l'école du numérique sont transversales et permettent une approche à la fois culturelle et scientifique.

L'enjeu est de proposer une sensibilisation et des apprentissages apaisés du numérique autant pour les enfants que les adultes. La première salle, le classlab, a été aménagée en îlots spécialisés et équipée en matériels numériques performants. Juxtant le classlab, la Micro-Folie et son musée numérique interactif permettent de découvrir des œuvres culturelles dans des conditions immersives.

SURESNES
HAUTS-DE-SEINE
CONSTRUIRE SURESNES ENSEMBLE – RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE



© Tiphaine Lanvin - Ville de Suresnes

Un dispositif continu de concertation stratégique et de force collective est l'axe majeur sur lequel la municipalité de Suresnes décline le système de gouvernance du projet très structurant de réaménagement/requalification du centre-ville.

Cette démarche s'est traduite par la mise en place d'espaces de co-construction sur la base d'une enquête audiovisuelle avec la parole ouverte donnée aux habitants, largement diffusée : site internet de la Ville et lors des 6 premiers ateliers de concertation. Au cours des ateliers, 200 Suresnois ont formulé 311 propositions permettant de construire une vision prospective pour Suresnes, autour de trois thématiques : un développement urbain affirmé et maîtrisé, une ville attractive et durable, une ville du vivre-ensemble.

A l'issue de ces ateliers, les élus et services de la Ville se sont appropriés l'ensemble des contributions au cours d'ateliers participatifs ; 36 rapporteurs se sont portés volontaires pour identifier des idées phares et les présenter lors d'une réunion de restitution.